



Arles, mercredi 27 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02062**Modifiant l'avis n° FR/2024/01330**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°2024.02.DS.0146

Obstacles à la navigation (Fin de l'évènement)**REPRISE DE LA NAVIGATION LE****27 MARS 2024 à 16h00****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 22/09/2023 à 16:00 au 27/03/2024 à 16:00**

o Canal du Rhône à Sète

au pk 1.240 (Pont mobile de Frontignan)

Commentaire :

L'avarie du pont mobile de Frontignan a été réparée.

L'ouvrage, à compter de ce jour 16h00, va à nouveau être levé selon ses modalités d'exploitation usuelles et publiées dans l'avis à batellerie N°1 du bassin Rhône-Saône des Voies Navigables de France.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

28/03/2024

Par délégation

Joseph VIOLLIN